

Le Canada se distribue en trois Estats : l'Ecclésiastique, la Noblesse et le Populaire.

### L'ECCLÉSIASTIQUE,

Est composé d'un Evêque nommé, ayant le tiltre de Pétrée, In partibus infidelium, et se servant du caractère et de l'autorité de Vicaire Apostolique.

Il a sous (sous) luy neuf Prestres, et plusieurs Clercs qui vivent en communauté quand ils sont près de lui dans son Séminaire, et séparément à la campagne quand ils y sont envoyez par voye de mission pour desservir les Cures qui ne sont pas encore fondées. Il y a pareillement les Pères de la Compagnie de Jésus, au nombre de trente-cinq, la plupart desquels sont employez aux missions étrangères : ouvrage digne de leur zèle et de leur piété s'il est exempt du meslange de l'intérêt dont on les dit susceptibles, par la traitte des pelleteries qu'on assure qu'ils font aux 8ta8aks (*Outaouaks*), et au Cap de la Magdelaine ; ce que je ne sçay pas de science certaine.

La vie de ces Ecclésiastiques, par tout ce qui pâroist au dehors, est fort réglée, et peut servir de bon exemple et d'un bon modèle aux séculiers qui la peuvent imiter ; mais comme ceux qui composent cette Colonie ne sont pas tous d'esgale force, ny de vertu pareille, ou n'ont pas tous les mesmes dispositions au bien, quelques-uns tombent aysément dans leur disgrâce pour ne pas se conformer à leur manière de vivre, ne pas suivre tous leurs sentimens, et ne s'abandonner pas à leur conduite qu'ils estendent jusques sur le temporel, empiétant mesme sur la police extérieure qui regarde le seul magistrat.

On a lieu de soupçonner que la pratique dans laquelle ils sont, qui n'est pas bien conforme à celle des Ecclésiastiques de l'ancienne France, a pour but de partager l'autorité temporelle qui, jusques au temps de l'arrivée des troupes du Roy en Canada, résidoit principalement en leurs personnes.

A ce mal qui va jusques à géhenner (*gêner*) et contraindre les consciences, et par là desgôter les colons les plus attachez au pays,